

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 19 décembre 2008
(convocation du 8 décembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MOGA Alain (à partir de 13 h 15)
M. CAZABONNE Alain à Mme DESSERTINE Laurence (à partir de 13 h 15)
M. CAZABONNE Didier à Mme. LIRE Marie Françoise
M. FAVROUL J.Pierre à M. LABARDIN Michel (à partir de 11 h 30)
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
Mme CAZALET A. Marie à M. BRON J. Charles (de 9 h 30 à 11 h)
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE J. Marc (jusqu'à 10 h 10)
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M. DAVID J. Louis (à partir de 10 h 50)
M. DELAUX Stéphan à Mme WALRICK ANNE (à partir de 12 h 50)
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme. DELATTRE Nathalie à M. GAUTE Jean-Michel

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique (jusqu'à 12 h 05)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DELAUX Stéphan (à partir de 12 h 05)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia Mme TOUTON Elisabeth (à partir de 12 h 50)
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel (à partir de 12 h 05)
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
Mme LAURENT Wanda à M. LOTHaire Pierre (à partir de 12 h 45)
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max (à partir de 11 h 35)
M. PALAU J. Charles à M. SOLARI Joël (à partir de 13 h 20)
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Bordeaux - Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA) - Organisation de deux Conférences Scientifiques sur le thème de la réalité virtuelle du 27 au 29 octobre et du 30 au 31 octobre 2008 - Participation de la Communauté urbaine de Bordeaux - Décision - Autorisation.

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA), organise deux conférences scientifiques sur le thème de la réalité virtuelle « ACM VRST 2008 » du 27 au 29 octobre au CAPC à Bordeaux et les « 3^{ème} Journées de l'Association Française de Réalité Virtuelle » du 30 au 31 octobre à l'Université de Bordeaux 1 à Talence.

La principale vocation de l'A.F.R.V. est de favoriser, promouvoir et faire reconnaître le développement de la réalité virtuelle, de la réalité augmentée et de l'interaction 3 D dans tous les aspects : enseignement, recherche, études, développements et applications.

C'est pour atteindre ces objectifs qu'ont été imaginées ces journées annuelles afin de favoriser la rencontre des acteurs de la Communauté française et de développer les échanges entre eux.

Parce que l'innovation passe en grande partie par les jeunes chercheurs, une attention toute particulière leur est portée afin qu'ils puissent présenter leurs activités et leurs résultats à l'ensemble de notre communauté.

Cependant, un intérêt est également porté à la présentation sous forme état de l'art ou de propositions de tables rondes ou de nouveaux thèmes de recherche par des chercheurs confirmés.

De plus, parce que cette communauté est multi-origine (universités, organismes de recherche, entreprises), ces journées ne sont pas uniquement réservées aux activités académiques mais sont également ouvertes aux présentations d'expériences innovantes réalisées par des entreprises.

Cette année, les journées se tiennent juste après une des conférences internationales les plus prestigieuses dans le monde de la réalité virtuelle « ACM VRST ».

Organisée pour la première fois en France depuis sa création en 1994, elle se déroulera dans l'auditorium du musée d'art moderne de Bordeaux. Cette conférence réunit habituellement de nombreux participants venant du monde entier.

Afin de mieux connaître les différents acteurs, l'occasion est donnée aux laboratoires et aux entreprises qui le souhaitent de présenter de façon synthétique leurs activités.

Ces deux manifestations devraient accueillir chacune environ 130 participants.

Les budgets prévisionnels des deux manifestations s'établissent comme suit :

ACM VRST 2008

Dépenses	Total € TTC	Recettes € TTC	Total € TTC
Hébergement	24 000	Inscriptions	34 000
Location	10 000	Subventions	
Fournitures	5 000	Région Aquitaine	3 000
Logistique	12 000	B.R.A.	5 000
		Université Bordeaux 1	2 000
		INRIA	2 000
		CNRS	2 000
		Sponsor	2 645,10
		CUB	354,90
Total	51 000	Total	51 000

A.F.R.V.

Dépenses	Total € TTC	Recettes € TTC	Total € TTC
Hébergement	18 000	Inscriptions	17 000
Location	10 000	Région Aquitaine	2 000
Fournitures	5 000	Université Bordeaux 1	1 000
Logistique	12 000	INRIA	1 000
		CNRS	1 000
		Sponsor	763,40
		CUB	236,60
Total	23 000	Total	23 000

Notre établissement public est sollicité au titre du déplacement des 130 participants pour chacune de ces deux conférences scientifiques, sur l'ensemble du réseau de transports en commun de l'agglomération.

Compte tenu de la pertinence scientifique de ces congrès et de leur audience, et du fait que ces journées répondent aux critères de recevabilité des aides que la Communauté Urbaine se propose d'allouer pour encourager l'organisation de congrès scientifiques sur son territoire, la Communauté Urbaine de Bordeaux pourrait prendre en charge des titres de transport « Bordeaux Congrès » pour la durée des deux conférences.

Il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DECIDER la prise en charge par la Communauté urbaine, du financement de 260 titres de transports « Bordeaux congrès » valables du 27 au 29 octobre 2008 et du 30 au 31 octobre 2008, sur le réseau de transports en commun, pour un coût maximal de 591,50 € TTC, au bénéfice de l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique, pour les participants aux conférences « ACM VRST 2008 » et « 3^{ème} journées de l'Association Française de Réalité Virtuelle ».

AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette prestation.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 011, article 6247, fonction 900, CRB D 100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 décembre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 JANVIER 2009

PUBLIÉ LE : 22 JANVIER 2009

M. JEAN-JACQUES BENOIT